

## Cas de rage chez un chiot importé illégalement du Maroc - Information et prévention

Bonjour,

Le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) a récemment appelé l'attention de la DGAC sur un cas de rage chez un chiot arrivé par avion, à Toulon, le 5 janvier 2024. Le cas est confirmé. L'animal, importé du Maroc, est décédé treize jours après son introduction en France. Le chiot avait été vacciné contre la rage le 15 décembre 2023 au Maroc mais avait été importé **sans certificat sanitaire officiel** (uniquement certificat de bonne santé), **sans titrage** et **sans attendre le délai des 3 mois avant introduction en France**.

Le Gouvernement souhaite rappeler que les importations non conformes à la réglementation européenne en vigueur en provenance de pays à fort risque rabique **font peser un risque extrêmement grave pour la santé humaine et animale**. Comme rappelé lors des campagnes de communication précédentes adressées à vos services, la rage est une maladie systématiquement mortelle une fois les symptômes apparus, tant chez l'homme que chez l'animal. La contamination à l'homme se fait par morsure, griffure, léchage par un animal, au moyen de la salive sur peau lésée ou sur muqueuse (œil, bouche).

Il est demandé aux compagnies aériennes de bien vouloir exercer la plus grande vigilance, via leurs agents, lors des contrôles documentaires des importations de carnivores domestiques introduits en France en provenance d'Algérie, du Maroc et du Tunisie, pays au sein desquels la rage circule actuellement fortement.

Pour vous y aider, le MASA met à votre disposition les ressources suivantes sur son site internet : un dossier « Gare à la rage » <https://agriculture.gouv.fr/gare-la-rage> et un kit de communication :

<https://agriculture.gouv.fr/campagne-gare-la-rage-kit-de-communication>

Nous vous remercions d'en assurer une diffusion appropriée, notamment auprès des voyageurs à destination ou en provenance des zones à risque.

Restant à votre disposition,

Cordialement,

*Le cabinet du directeur général de l'aviation civile*